AMAP Arrosoir des Saveurs

Cher.ère.s Amapien.nes,
En adhérant à l'AMAP **Arrosoir des Saveurs**, vous vous engagez à (selon la Charte des AMAP http://amap.arrosoir.des.saveurs.free.fr/html_fr/liens_fichiers/charte.pdf) :

- Maintenir et développer une agriculture locale, économiquement viable, socialement équitable et écologiquement soutenable, à faible impact environnemental, créatrice d'activité économique et d'emploi, de lien social et de dynamique territoriale.

- De promouvoir un rapport responsable et citoyen à l'alimentation.

- De faire vivre une économie sociale et solidaire, équitable et de proximité.

- De contribuer à une souveraineté alimentaire favorisant celle des paysan.ne.s du monde dans un esprit de solidarité.

Cette adhésion vous donne la possibilité de bénéficier des produits de nos paysans en AMAP par le biais d'un contrat hebdomadaire, mensuel, trimestriel, semestriel et/ou annuel en fonction de leur activité. En vous engageant dans notre AMAP, vous devez vous rendre disponible pour assurer au moins 4 distributions durant la saison, le vendredi entre 17h45 et 19h00. Pour cette saison, la cotisation annuelle s'élève à **10,00€.**

Vous devez établir le chèque à l'ordre de « AMAP Arrosoir des Saveurs » et le remettre à l'un des co-trésorier.ère en même temps que le bulletin d'adhésion ci-dessous.

Amicalement,
Les membres du Conseil d'Administration de l'AMAP Arrosoir des Saveurs.

Nous vous informons que vos données personnelles sont utilisées uniquement dans le cadre de l'association par l'utilisation d'AMAPJ (logiciel de commandes auprès des producteurs) et lors de la remise du bulletin d'adhésion papier. En aucun cas elles ne peuvent être communiquées dans un autre contexte sans votre consentement.